



Réseau Périnatal des 2 Savoie

Charte de l'accompagnement périnatal

Le Réseau Périnatal des 2 Savoie cherche à promouvoir un accompagnement de qualité et bienveillant, pour la grossesse, la naissance, l'accueil et la santé du nouveau-né et de ses parents.

Nous nous engageons :

- au respect du droit des personnes : nous travaillons en alliance avec vous, et en collaboration avec votre réseau de soin ;
- à vous proposer un accompagnement personnalisé qui prendra en compte votre environnement et vos souhaits ;
- à vous informer des différentes étapes de votre prise en charge.
En cas de transmission entre professionnels, votre accord vous sera demandé.

Selon les recommandations du dernier plan de périnatalité, vous sont proposés :
un **entretien prénatal précoce**,
une préparation à la parentalité et à la naissance,
au moins un **entretien postnatal précoce**,
des séances de suivi postnatal,
et, selon vos besoins, des rencontres avec d'autres professionnels.

Nous assurons la coordination entre les professionnels de la périnatalité :

- du secteur hospitalier : hôpitaux, cliniques, maternités, services de pédiatrie et de néonatalogie, unités de psychopathologie périnatale ;
- de la PMI de Savoie, de Haute-Savoie, de l'Ain ;
- du secteur libéral : médecins et sages-femmes ;
- des structures d'accueil et d'accompagnement du lien mère enfant.

En affichant cette charte, nous reconnaissons la valeur de ses articles, nous évaluons nos pratiques et nous nous engageons à progresser.

www.rp2s.fr